

## CHAPITRE 1. PRESENTATION DU CADRE THEORIQUE

Le but de ce chapitre est de poser le fondement théorique des principaux concepts qui font l'objet de notre étude à savoir : la pauvreté et l'éducation. Sur ce, nous l'avons subdivisé en trois sections, à savoir : la première section et la seconde présente respectivement les généralités sur la pauvreté et l'éducation, et la dernière section aborde la relation entre la pauvreté et l'éducation.

### SECTION 1. GENERALITES SUR LA PAUVRETE

#### 1.1. Définition

Le concept « **Pauvreté**<sup>6</sup> » apparemment simple ne l'est pas pour autant. La littérature sur la pauvreté est extrêmement abondante et se caractérise par un grand niveau d'ambiguïté (Ndamobissi R et al, 2007). Pour Daniel Verger (2005), la première difficulté à laquelle se heurte l'étude de la pauvreté est, aussi surprenant que cela puisse paraître, l'absence d'une véritable définition : ni les sociologues ni les économistes ne fournissent de définition précise permettant la quantification de la pauvreté. Cette absence de définition précise est révélatrice des nombreux problèmes sous-jacents, aussi bien sur le plan conceptuel qu'au niveau de la mesure, qui frappe toute approche de la pauvreté.

Qu'à cela ne tienne, certains auteurs ont défini la pauvreté comme :

- L'état d'une personne qui manque de moyen matériel, d'argent, un état d'insuffisance de ressources<sup>7</sup>.
- Pour VANDERSHUEREN et al, définissent la pauvreté comme « l'incapacité pour un individu, une famille ou une communauté de satisfaire certains besoins minimums ».
- Quant à GILLIS, il définit la pauvreté en parlant de la personne pauvre. « Les pauvres sont ceux qui s'estiment privé des avantages dont jouit autrui dans la société où ils se jugent parité intégrante.

---

<sup>6</sup> Pour ce, Le mot possède un sens différent du contexte religieux (catholique en particulier), où la pauvreté est considérée comme une condition initiale d'écoute optimale de Dieu et d'attention aux besoins de son prochain (beaucoup d'ordres vont vœu de pauvreté) et s'oppose en ce cas à la misère, condition de dénuement qui au contraire dégrade la personne et l'empêche d'atteindre sa dimension spirituelle.

<sup>7</sup> Dictionnaire Petit Larousse

- La pauvreté, c'est lorsqu'une personne n'a pas des revenus suffisants pour satisfaire ses besoins essentiels, non alimentaire, concernant l'Habillement, l'énergie et le logement, ainsi que ses besoins alimentaires<sup>8</sup>.

## 1.2 Dimensions de la Pauvreté

Le PNUD distingue trois dimensions de la pauvreté :

- I. La Pauvreté Monétaire** : est un état dans lequel le revenu est insuffisant pour satisfaire les besoins de subsistance. Par souci de comparaison, la Banque mondiale fixe ce niveau de revenu à un seuil en d'un dollar américain par personne et par jour, généralement mesuré en termes de parité de change pour pouvoir appréhender le pouvoir d'achat.
- II. La pauvreté alimentaire** : celle-ci tient compte de besoins minima en terme alimentaire. Il existe deux méthodes dans la littérature :
  - **La méthode de l'équilibre calorico-protéique** utilisée par la FAO. Ainsi donc, est considérée comme pauvre, toute personne adulte qui consomme moins de 2300 calories par jour.
  - **La méthode anthropométrique** utilisée par l'OMS chez les enfants est le rapport poids par âge ; le rapport poids par taille et le rapport taille par âge.
- III. La pauvreté humaine** : pour le PNUD, la pauvreté humaine est le manque des capacités humaines essentielles comme le savoir lire et écrire correctement. La pauvreté humaine touche les aspects économiques de la pauvreté à travers les conditions de vie qu'elle mesure par un indicateur composite de l'accès à l'assainissement, au logement, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation. Tandis que l'aspect relatif à la longévité est appréhendé par l'espérance de vie alors que l'aspect relatif à la capacité de s'informer est mesuré par l'alphabétisation.

---

<sup>8</sup> Rapport PNUD sur la pauvreté, vaincre la pauvreté humaine, 200, New-York, p. 10

## 1.3 Mesure de la Pauvreté

### 1.3.1 Approches

Le débat sur la pauvreté s'est longtemps cristallisé autour de la mesure. Les uns soutenant une analyse basée sur l'approche monétaire ou unidimensionnelle et les autres sur une approche non-monétaire ou multidimensionnelle.

#### A. Approche Monétaire ou unidimensionnelle

Cette approche est défendue par les welfaristes ou utilitaristes classiques et selon eux, la pauvreté est considérée sous la forme d'un niveau d'utilité inférieur à un niveau préalablement défini et économiquement approximé par une variable monétaire, elle résulte donc d'une non possession des ressources monétaires car dans un système de marché, le revenu et la dépense sont seules capables de rendre compte de la satisfaction individuelle (Bertin. A., 2006)

Donc la pauvreté est issue d'une insuffisance des ressources monétaire qui entraîne une consommation insuffisante. Elle s'appuie sur le revenu, soit sur la consommation traduite en valeur monétaire. Elle est prônée et utilisée par les institutions de Bretton-Woods. Suivant cette approche est comptabilisée pauvre toute personne dont le revenu ou la consommation est inférieur au seuil préétabli. Ce seuil peut être absolu ou relatif.

- **Seuil de pauvreté absolue** : est définie comme une insuffisance des biens de première nécessité qui menace la survie de l'individu. Elle correspond à la situation d'un individu ou d'un ménage par rapport à un seuil de pauvreté dont la valeur réelle est établie dans le temps. Ainsi, le seuil de pauvreté absolue est défini par la Banque Mondiale à 1,9\$ par personne par jour pour la dépense de consommation, toute personne se trouvant en dessous de ce seuil est considéré pauvre.
- **Seuil de pauvreté relatif** : elle correspond à la situation d'un individu vis-à-vis du revenu moyen ou médian du pays. La pauvreté relative considère de manière explicite l'interdépendance existant entre le seuil de pauvreté et la distribution de revenu. L'application la plus simple et la plus

connue de cette approche consiste à retenir comme seuil de pauvreté le niveau de revenu qui sépare les 20 ou 40% les plus pauvres du reste de la population. Ceux-ci nous renvoient à dire que ces deux concepts sont plus fréquemment utilisés lorsque l'indicateur est une variable numérique.

### **B. Approche non-monnaire ou multidimensionnelle**

L'approche non monétaire, défendue par les non welfaristes ou non utilitaristes est celle qui traduit le côté multidimensionnel de la pauvreté. Elle est multidimensionnelle dans le sens où la seule focalisation sur le revenu est abandonnée au profit d'une vision plus large du bien-être qui fait entrer en ligne de compte une multitude de composantes (Bertin A., 2006).

Dans cette approche, le bien-être est défini d'un point de vue social, englobant toutes les dimensions humaines. La pauvreté non monétaire est encore connue sous le vocable « *pauvreté en condition d'existence* » et se subdivise en deux approches : celle dite par les capacités « *capabilities* » dont l'économiste Amartya Sen apparaît comme l'un des principaux tenants, et celle dite par les besoins de base.

- **L'Approche par les capacités** : une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie. Un des inconvénients de cette approche est la définition même des besoins de base qui comme la pauvreté reste assez relative.
- **L'Approche par les besoins de base** : considère que l'individu doit pouvoir satisfaire certains besoins fondamentaux qui sont nécessaires à l'atteinte d'une certaine qualité de vie : éducation, santé, hygiène, assainissement, eau potable, habitat, accès aux infrastructures de base, etc. Avec cette approche une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie. Un des inconvénients de cette approche est la définition même des besoins de base qui comme la pauvreté reste assez relative.

La pauvreté monétaire demeure la racine de la pauvreté multidimensionnelle.

### **1.3.2 Indices et Indicateurs**

La revue de la littérature permet de distinguer deux sortes d'outils de mesure de la pauvreté multidimensionnelle<sup>9</sup>, à savoir : les Indices Composites de Pauvreté et les Indicateurs Composites de Pauvreté. Un indicateur composite de pauvreté est défini pour chaque unité d'une population donnée et représente la valeur agrégée de plusieurs indicateurs de pauvreté à l'aide d'une forme fonctionnelle, alors qu'un indice composite résulte de l'agrégation d'un indicateur composite de pauvreté sur une population donnée. Le calcul d'un indicateur composite de pauvreté est préalable à celui d'un indice composite de pauvreté.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour jauger le niveau du sous-développement est le Produit Intérieur Brut par habitant (P.I.B/Hab). Mais elle a présenté certaines limites dont le plus connu est qu'il n'est qu'un indicateur unidimensionnel qui ne prend en compte que le revenu, ce qui lui confère un caractère strictement quantitatif. Or la pauvreté est un phénomène à des multiples dimensions.

C'est ainsi qu'en 1990, le PNUD introduit la notion de l'Indice de développement humain (IDH), développée par Amartya Sen et Mahbub Ul Haq, qui permet d'évaluer le niveau de développement non pas seulement en unité monétaire comme le fait le P.I.B, mais aussi il offre une vue sur le réel impact du développement de la vie de la population. L'IDH est compris dans une fourchette de 0 à 1, plus un pays se rapproche de 1, plus ce pays est développé. Elle comprend trois dimensions, qui sont :

1. L'espérance de vie à la naissance exprime la capacité à vivre longtemps et en bonne santé ;
2. La durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation expriment la capacité à acquérir des connaissances ;
3. Le revenu national brut par habitant exprime la capacité à avoir un niveau de vie décent.

Outre ces indicateurs et indices, le PNUD a proposé certains nouveaux, tels que :

---

<sup>9</sup> Généralement calculé du point de vue Macroéconomique

- En 2010, trois indices ont été ajoutés pour observer la pauvreté, les inégalités et l'autonomisation des femmes sur plusieurs dimensions du développement humain : l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), et l'indice d'inégalité de genre (IIG).
- L'indice de développement de genre (IDG) est venu compléter ces outils en 2014.

## **1.4 Déterminants et Causes de la Pauvreté**

### **1.4.1. Causes de la pauvreté**

Les causes de la pauvreté sont très variées, mais on peut en retenir deux causes majeures. Il y a lieu de distinguer les causes naturelles des causes non naturelles.

#### **1.4.1.1. Causes naturelles**

La pauvreté de certaines nations résulte des handicaps d'origine naturelle telle la rudesse des conditions climatiques (les régions quasi désertiques sont défavorisées), le relief peu favorable (les régions de montagne sont souvent plus pauvres, comme les Andes en Amérique du Sud), la pauvreté (infertilité) des sols (difficulté de cultiver sur les sols pauvres du Sahel en Afrique).

A ces handicaps d'ordre naturel qui défavorisent certaines nations en entravant quelque peu le processus de leur croissance ou en les prédisposant à une situation de pauvreté relative (par rapport aux pays dotés d'immenses ressources et jouissant des conditions naturelles permissives de la prospérité économique), peuvent s'ajouter des catastrophes naturelles susceptibles d'aggraver le dénuement de certaines régions (cas des inondations, des tremblements de terre, des sécheresses,...) sévissant dans certaines régions du monde. L'absence des ressources naturelles et minérales (comme l'eau, le pétrole, les mines...) constitue également un obstacle au développement et peut être considéré comme un facteur explicatif important de la pauvreté des nations.

Il importe toutefois de mentionner le fait que les arguments associant la pauvreté des nations à l'absence des ressources sont quelque peu remis en cause par certains pays tels que le Japon ayant réussi à se

développer en l'absence des ressources naturelles sur son territoire. Il en est de même de l'Israël qui a pu transformer le désert qui couvre l'ensemble de son territoire en un verger. Cette situation contraste avec la situation de certains pays potentiellement riches et jouissant des bonnes situations climatiques de l'Afrique, à l'instar de la RDC, où la population croupit dans la misère.

Cette observation, tout en relativisant le poids des facteurs naturels dans le processus de développement des nations, mieux tout en atténuant l'incidence des handicaps naturels dans le retard de développement ou l'appauvrissement des nations, met en exergue le rôle crucial des capacités des sociétés aussi bien à surmonter les handicaps naturels qu'à transformer les potentialités naturelles en richesse effective dans le processus de leur développement. Ainsi, c'est de l'incapacité des sociétés à surmonter les handicaps que leur impose la nature et/ou à capitaliser les potentialités naturelles que découlent les différents problèmes économiques et sociaux dont souffrent leurs populations.

Cette incapacité, caractéristique des causes humaines de la pauvreté des nations, résulte à son tour des facteurs historiques, économiques et politiques.

#### **1.4.1.2. Causes humaines (non naturelles)**

Les causes humaines regroupent les facteurs historiques, économiques et politiques.

##### **A. Causes historiques**

La plupart des pays aujourd'hui développés ont connu leur essor économique entre le 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle et c'est suite à la révolution industrielle qui avait entraîné une transformation des structures économiques, ayant accéléré le rythme de leurs productions nationales. Ils S'ensuivirent alors les grandes batailles menées par les organisations pour arracher l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Depuis lors, les politiques publiques de ces pays s'efforcent de trouver un compromis entre les équilibres économiques fondamentaux et le bien-être social.

A l'opposé, beaucoup de pays africains qui n'ont certainement pas connu cette phase de décollage économique lié à l'industrialisation, ont été soumis au contrôle d'autres pays européens et américains à travers la colonisation. Certains chercheurs et hommes politiques élèvent la voix pour lier en partie le retard de décollage des pays africains à cette situation de colonisation.

### **B. Causes économiques**

Les échecs des politiques publiques constituent l'un des principaux facteurs explicatifs de la pauvreté des populations, mieux de son accentuation.

Ces politiques, regroupant aussi bien les politiques fiscales et/ou budgétaires, les politiques sectorielles, que celles de redistribution des revenus, impliquent des choix des priorités et des instruments qui déterminent l'orientation et l'évolution de la situation économique des nations au cours des périodes données.

L'on comprend ainsi que l'irrationalité des dites politiques et/ou l'inefficacité dans leur mise en œuvre soient à la base des contreperformances économiques des nations avec corollaire les contreperformances sociales dont l'appauvrissement des populations, mieux la détérioration de leurs conditions de vie.

Aujourd'hui, l'on s'accorde sur le fait que la crise de la dette qui a frappé les pays du Tiers-Monde soit à l'origine de leurs difficultés économiques.

Non seulement, la gestion de ladite crise a réorienté les priorités des pays en développement vers le remboursement de la dette aux dépens des préoccupations liées au développement mais également et surtout, elle a légitimé la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sous l'égide des Institutions de Bretton Woods, dont les conséquences se sont révélées par la suite très désastreuses sur le plan tant économique que social.

#### **1.4.2 Déterminant de la pauvreté**



Il existe plusieurs déterminants de la pauvreté. Parmi ceux-ci nous pouvons citer : la structure familiale, le niveau d'instruction et l'emploi.

- **Structure Familiale** : un ménage avec un grand nombre d'adultes a plus de chance d'avoir un patrimoine important en milieu urbain, un adulte supplémentaire induit un gain d'approximativement 8 à 13 % du score des avoirs, contre 2 à 3% en milieu rural ;
- **Niveau d'instruction** : le statut du chef de ménage et celui de son conjoint ont un impact positif sur le bien-être. En milieu rural, les gains de l'alphabétisation sont faibles. En comparaison aux autres pays similaires, les rendements de la scolarisation sont cependant bas en RDC, ceci peut s'expliquer par le fait que le secteur privé formel a disparu et les salaires du public ont été réduit en termes réels ce qui induit donc des gains faibles à l'éducation ;
- **Emploi** : les ménages dont le chef est sans emploi ou hors du marché du travail en milieu urbain sont moins nantis que les ménages dont le chef est employé. Ce qui suggère que seul le ménage ayant atteint un niveau d'accumulation important de capital peuvent se donner le luxe de ne pas travailler, les chefs de ménages nécessiteux sont prêts à exercer n'importe quel métier pour survivre.<sup>10</sup>

### 1.5 Situation de la pauvreté en RDC

Au fil des années, la population de la RDC a subi une accentuation sans précédent de son appauvrissement suite à la dégradation du contexte socioéconomique, politique et sécuritaire de son pays. En effet, en dépit de diverses mesures de redressement mise en œuvre pour la stabiliser, son économie croupissait sous l'effet des déséquilibres fondamentaux qui se sont davantage accentué durant la période dite de la « déglingue économique totale », soit de 1991 à 2001.

Plus grand pays d'Afrique francophone, la République Démocratique du Congo possède d'immenses ressources naturelles et une population

---

<sup>10</sup> DSCR, Rapport Juin 2006, pp. 28-29

de près de 90 millions d'habitants, dont moins de 40% vivent en milieu urbain. Avec ses 80 millions d'hectares de terres arable, la RDC n'exploite que 10% de ces ressources et plus de 1.100 minéraux et métaux précieux répertoriés.

Les secteurs clés de l'économie congolaise sont les secteurs agricole et extractif représentant 45,1% et 43,9% du PIB en 2018 et 2019, respectivement. Malgré l'importance de l'agriculture dans le PIB, 75% de la population souffre d'insécurité alimentaire. Malgré ses énormes potentialités, la RDC reste l'un des pays les plus pauvres du monde et même d'Afrique, situation qui est d'ailleurs confirmée dans le dernier Rapport du PNUD qui le place en 174<sup>e</sup> position dans son classement en termes de développement humain de 2018 (PNUD, 2019).

Selon la Banque Mondiale (2019), la croissance économique observée au cours de la période 2005 et 2012, a été associée à une réduction modérée de la pauvreté en RDC. Au cours de cette période, le taux de pauvreté a diminué de 5,3 points de pourcentage, passant de 69,3 % en 2005 à environ 64 % en 2012, bien que le nombre de pauvres ait progressé de 7 millions environ (il est passé de 38 millions à 45 millions). Malgré que la pauvreté soit un phénomène rural dans la plupart des pays d'Afrique, la réduction de la pauvreté en RDC a été légèrement plus importante dans les zones rurales ; 5,6 points de pourcentage contre 4,1 points de pourcentage dans les zones urbaines. Toutefois, Ngonga N. et Tombola C. (2015, p. 60) estiment que la croissance économique enregistrée ces dernières années en RDC n'ont pas contribué à réduire proportionnellement la pauvreté et le chômage ; et, ces auteurs, considèrent aussi que le chômage de longue durée constitue l'une des causes de la trappe à pauvreté en RDC.

En 2012, 77 % de la population vivait en situation d'extrême pauvreté, avec moins de 1,9 dollar par jour. Selon les dernières prévisions de la Banque mondiale, le taux d'extrême pauvreté serait d'environ 73 % en 2018 (la cible fixée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement/OMD était de 40% en 2015), ce qui place la RDC parmi les pays d'Afrique subsaharienne avec la plus forte pauvreté après le Nigéria. L'extrême pauvreté se concentre dans les régions du nord-ouest et des Kasai (elle pourrait s'être accrue avec l'extension des

conflits à de nouvelles régions comme les Kasai, et les déplacements importants de population occasionnés). Considérant les provinces, les plus pauvres sont : Kinshasa, Sud-Kivu, Kwilu, Lomami, Haut-Katanga et Nord-Kivu.

Selon le Secrétariat général aux affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), la RDC serait le pays africain le plus affecté par les mouvements de population avec plus de 4,5 millions de personnes déplacées internes, dont 1,7 million en 2017. Les experts en alimentation et nutrition estiment que 7,7 millions de personnes souffraient d'insécurité alimentaire en 2017, une augmentation de 30% par rapport à 2016. Plus de deux millions d'enfants risqueraient de mourir de malnutrition et les conditions humanitaires de plusieurs provinces se sont détériorées ces derniers mois (Dabire, BAD, 2018). L'ampleur de la pauvreté varie considérablement d'une région à une autre, selon qu'on réside en milieu urbain et rural; aussi selon les groupes socioprofessionnels (les travailleurs indépendants et les apprentis sont les plus pauvres (77%), suivis des manœuvres, des employés et ouvriers semi qualifiés (66%) ; on compte plus de 40% de pauvres parmi les cadres de direction et de collaboration) ; ainsi que selon les groupes sociodémographiques (la pauvreté frappe surtout les ménages où l'âge du chef est compris entre 30 et 65 ans (plus de 70% de pauvres).

Le principal secteur qui emploie les pauvres est l'agriculture, surtout pour ceux vivant dans les zones rurales (62,3% des pauvres, soit 28 millions de personnes) ; et, les pauvres se retrouvent en majorité dans le secteur informel comme travailleurs indépendants (soit 75% en 2012).

Par ailleurs, depuis août 2018, le pays fait face à une épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. L'instabilité et l'insécurité qui règnent dans cette région rendent difficile la riposte. Au 13 juin 2019, l'Organisation mondiale de la santé recensait 2.084 cas, dont 1.990 confirmés et 94 probables. Au total, on compte 1.405 décès, en particulier chez les femmes (57 % des victimes) et les enfants (29 % des victimes). De façon générale, la BAD (Dabire J.M., 2018) note que, même s'il n'existe pas d'analyse récente de la pauvreté en RDC, la

situation sociale demeure préoccupante. L'accélération de l'inflation et la dépréciation du taux de change ont eu une incidence négative sur le pouvoir d'achat des ménages. Le contexte sécuritaire et budgétaire difficile a également favorisé la résurgence de certaines maladies. L'épidémie de choléra qui a touché 23 des 26 provinces en 2017 serait la pire épidémie de ce type enregistrée dans le pays depuis 1994. La situation humanitaire s'est dégradée avec la persistance des conflits et entraîné l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes (soit environ 4,5 millions des déplacés selon les estimations des Nations Unies). Malgré l'amélioration escomptée de la situation économique-financière, la situation sociale pourrait rester préoccupante en 2018 et 2019 compte tenu de ces importants défis humanitaires.

## **SECTION 2 : GENERALITES SUR L'EDUCATION**

### **2.1 Définition de l'éducation**

Le concept « **Education** » est issu du latin « *educere* » signifiant « guidée hors de », c'est-à-dire développer, faire produire. Il signifie maintenant plus couramment l'apprentissage et le développement des facultés intellectuelles, morales et physiques, les moyens et les résultats de cette activité de développement. L'éducation humaine inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et de la période historique.

Selon le Lexique d'économie, l'éducation est l'activité sociale de transmission des connaissances structurées. L'éducation désigne l'instruction c'est-à-dire l'acquisition des connaissances intellectuelles, professionnelles et culturelles (AHMED S. et ALBERTIN J.M, 2004)

SUAVET considère que l'éducation est l'art d'élever un enfant pour en faire un homme complet. (C. Thelot, 1993). Pour André PAGE, l'éducation est toute action de formation portant principalement sur les enfants et les adolescents, mais également de manière croissante sur les adultes et qui a pour résultat selon les termes de titre « des habilités intellectuelles ou mentales qui s'acquièrent et l'ensemble de qualités morales qui se développent. (C. Thelot, 1993)

DUBBELDAM et Al., quant à eux, soulignent que l'éducation est le processus par lequel le nouveau-né devient un membre à part entière

de sa communauté, le principal agent de transmission d'une culture à travers les générations et la garantie de la survie de la culture.

Il ressort de cette définition qu'une véritable éducation permet : l'intégration de l'individu dans son milieu ; l'épanouissement de l'individu et le développement ses capacités humaines ; à l'individu d'être l'artisan de son propre développement ; l'adaptation de l'individu à vivre dans le monde aux dimensions transformées.

Dans un monde en voie de développement, l'éducation de base apparaît comme un atout indispensable pour lui permettre de progresser vers les idéaux de paix, de démocratie, de liberté et de justice sociale.

## **2.2. Définition des quelques concepts liés à l'éducation**

### **2.2.1. L'enseignement**

Il faut distinguer l'« Enseignement » et l'« Education ». Le terme enseignement, de son côté, se réfère plutôt à une éducation bien précise, soit celle de la transmission de connaissances à l'aide de signes.

Ce terme désigne l'action, l'art de transmettre des connaissances à un élève. Il désigne également l'apprentissage, l'instruction, la formation. Dans ce sens, il est le synonyme de l'éducation.

L'enseignement primaire, dit enseignement élémentaire ou enseignement de base, est celui qui donne les premiers éléments de connaissance. Il constitue la plus grande subdivision de tout le système éducatif. Il présente cette particularité unique de contribuer à la transformation de la société par l'éducation des plus jeunes. Du point de vue macroéconomique, l'enseignement primaire est perçu comme le cœur du développement et du progrès.

### **2.2.2. L'instruction**

Pour mieux appréhender ce terme, il nous est essentiellement utile de marquer la différence qui existe entre une éducation et une instruction. L'éducation comprend la formation intégrale de l'homme : intelligence, cœur, esprit, volonté. Tandis que l'instruction n'en

constitue qu'une partie : l'éducation intellectuelle. Un enseignant qui ne se soucie que de la transmission d'un savoir, de la réussite de ses élèves aux examens, n'accomplit qu'une partie de sa tâche ; il ne fait pas œuvre d'éducation.

En pratique, tout le monde est d'accord pour considérer que certains savoirs essentiels font partie du bagage minimum du citoyen, et qu'inversement il n'est pas d'enseignement possible sans un minimum de pures conventions (comme l'alphabet par exemple) et de capacités relationnelles, donc d'éducation. Instruction et éducation sont souvent confondues. Mais il faut remarquer que l'instruction s'enseigne, et que l'éducation s'apprend par un autre mode d'action du maître, quel qu'il soit.

### **2.2.3. La pédagogie**

La pédagogie est essentiellement la science et l'art de l'éducation. Mais elle est aussi philosophie et technique. Selon Marroir et Dewey, la pédagogie, en tant que science, étudie systématiquement les problèmes de l'éducation, elle implique l'existence de l'objet, du champ et des méthodes de recherche. Emmanuel Kant pense quant à lui que la pédagogie est une philosophie parce qu'elle détermine les finalités de l'éducation et apprécie les moyens choisis pour les atteindre. Par contre Emile Durkheim confirme que la pédagogie est la technique de l'éducation. Elle établit des règles pratiques, des méthodes, des recettes pour la réussite de l'œuvre éducatrice. Littré et Riboulet estiment enfin que la pédagogie se présente comme un talent inné, personnel, incontournable, un moyen personnel par lequel on réussit.

### **2.2.4 Capital humain**

Il représente le stock des ressources productives incorporées aux individus eux-mêmes, constitué d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation et d'expérience professionnelle, l'état de la santé ou de la connaissance du système économique.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> [www.wikipedia.orgs](http://www.wikipedia.orgs)

### 2.3 L'éducation dans la pensée économique<sup>12</sup>

L'éducation existe depuis que les hommes se situent dans le temps et désirent retransmettre leur pensée, leur savoir pour survivre et aussi leur façon d'interpréter le monde. En d'autres termes, l'histoire de l'éducation et de la pédagogie est profondément solidaire de l'histoire de la pensée. Sa connaissance permet de s'ouvrir à d'autres modes de pensée, de relativiser ce que l'on connaît, d'acquérir des moyens d'analyser une situation actuelle, de savoir par quoi l'éducation est influencée et par quoi nous pouvons l'être à notre tour. Ces moyens reflètent la façon dont on percevait l'être humain et l'importance de ce qu'on voulait lui apprendre. C'est pourquoi cette histoire est aussi profondément solidaire de l'histoire de l'humanité.

L'éducation a été abordée de manière diverse par les économistes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Parmi eux on cite :

A. **Adam SMITH** : C'est le père fondateur de l'économie de l'éducation car il fut une des premiers, si pas le premier à s'interroger sur la notion du capital humain.

Avant lui, William Petty, va s'intéresser au rôle de l'éducation en calculant la valeur travail d'un homme. Son étude a le mérite de lier l'homme et son travail à la notion de capital. Ainsi en relevant les facteurs qui conditionnent la productivité de la main d'œuvre, il ouvre implicitement la voix aux analyses ultérieures rangeant l'éducation parmi ces facteurs.

Comparativement à ses contemporains qui ont une conception beaucoup plus matérialiste, Ricardo donne la priorité au capital technique en banalisant le facteur travail ; Malthus n'évoquant l'éducation que sous la perspective démographique, A. Smith considère les qualifications possédées par les individus comme un élément déterminant le progrès économique. Ces qualifications ou aptitudes ont été acquises par les individus par l'éducation familiale, les études et l'apprentissage. Outre les avantages financiers associés à l'investissement humain, A. Smith estime qu'il existe des bénéfices directs et indirects associés. L'éducation évite en particulier la

---

<sup>12</sup> Tiré de Ciruza M., cité par Lelo M. (2019)

corruption et la dégénérescence. Par conséquent, il est utile que le gouvernement se préoccupe de l'enseignement, non pour la mise sur pied d'un système d'éducation publique mais dans le cadre d'aide financière à accorder aux écoles privées dont le fonctionnement normal doit être pris en charge par ceux qui en bénéficient. A. Smith est, dans le domaine de l'éducation comme dans les autres, le père du libéralisme.

**B. Au XIX<sup>e</sup> siècle** : Malgré l'apport d'Adam Smith dans le domaine de l'éducation, ce siècle n'apportera rien de fondamentalement nouveau. Parmi les penseurs de cette époque,

**John Stuart Mill** : Dans la définition de la richesse, il considère les qualifications de la force du travail ; Mais à l'encontre d'A. Smith, il fait remarquer que dans le domaine de l'éducation, les mécanismes de marché ne fonctionnent pas efficacement. Plutôt de prôner une instruction publique gratuite, il suggère une instruction gratuite obligatoire dans une école privée ou à domicile jusqu'à un certain âge, sanctionnée par des examens d'Etat. Selon lui, le gouvernement pourrait apporter une assistance financière aux institutions d'enseignement et des dispenses financières aux enfants des pauvres.

**Karl Marx**: Lui ne fait qu'élaguer le sujet en précisant juste que le travail qualifié a une plus grande valeur que le travail non qualifié et que la production de ce travail qualifié exige du travail sous forme d'éducation. On voit ici apparaître en filigrane l'idée que le capital humain est produit grâce à l'éducation.

**C. La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Marshall et quelques pionniers)** : Elle sera marquée par le poids déterminant de l'économiste Britannique Alfred Marshall. De prime abord, Marshall fut le digne continuateur de Smith car :

- Il accepte la notion smithienne du capital humain, intitulé ici « richesse personnelle » ;
- Plus encore, il suppose que le motif du profit joue dans les décisions d'investissement ;
- Il met en valeur les bénéfices directs et indirects liés à l'éducation (comme Smith) ; cependant, il va exclure le capital humain de sa définition de la richesse et du capital (au sens large).



Les travaux de Marshall vont entraîner un coup d'arrêt dans le développement de l'économie de l'éducation.

Il faudra attendre le début des années 60, avec les travaux de SCHULTZ et BECKER pour qu'elle puisse prendre son essor définitif car, ces économistes ont su appliquer de manière systématique à l'éducation leurs instruments d'analyse et leurs critères d'appréciation.

## **2.4 Importance et finalité de l'éducation**

### **2.4.1 Importance de l'éducation**

L'éducation et en particulier l'enseignement primaire, ont pour but de préparer l'enfant à la vie, de lui donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale. Elle doit notamment préparer l'enfant à : s'intégrer utilement dans la société ; poursuivre des études ultérieures.

Ainsi, en fin de cycle primaire, l'enfant devrait être capable d'acquérir une instruction fondamentale, c'est-à-dire savoir écrire, lire, calculer, comprendre et s'exprimer en langue congolaise et en langue française ; des comportements et attitudes qui traduisent un éveil développé des facultés intellectuelles, morales, sociales et physiques.

L'importance de l'éducation peut être perçue selon qu'on se situe au niveau de l'enfant, de la famille ou de la société.

Pour l'enfant, une bonne éducation c'est la grande chance de sa vie. Son épanouissement, son bonheur temporel et éternel, sa valeur morale et spirituelle et sa réussite en dépendent presque entièrement.

Au niveau de la famille, une bonne éducation récompense et réjouit les membres de la famille. Elle prépare aussi l'individu à fonder plus tard un foyer heureux, en le dotant des principes, des vertus, des compétences qui assureront la bonne entente conjugale, l'harmonie, la paix, la solidarité, l'amour du travail et qu'il transmettra à son tour à ses enfants.

Pour la société par ailleurs, la bonne éducation est la garantie du progrès social, de la prospérité économique, culturelle des peuples,

parce que génératrice de science, de conscience, d'honnêteté, d'esprit de dévouement, de sens de la responsabilité, de solidarité. La bonne éducation assure la qualité des individus, la stabilité de la famille, le sérieux de la vie professionnelle, la fidélité aux engagements, tous, éléments indispensables à l'édification d'une société où il fait bon vivre.

## **2.5 Finalités de l'éducation**

Tout système d'éducation poursuit plusieurs finalités qui peuvent se regrouper en trois catégories à savoir : finalité culturelle, finalité sociale et finalité économique.

### **A. Finalité culturelle**

La finalité culturelle de l'éducation consiste à transmettre aux nouvelles générations la culture de la société. Elle a trois fonctions : consacrer la culture du passé en affirmant son prestige, permettre à la culture de se perpétuer et endoctriner la population de telle sorte que les produits de cet endoctrinant se conforme à l'image de groupe qui domine la société.

La finalité culturelle a conduit, dans beaucoup des pays sous-développés de mettre en place des systèmes d'enseignement qui sont calqués sur le modèle importé et qui n'ont pas beaucoup de liens avec le milieu socioculturel national.

### **B. Finalité sociale**

L'éducation joue le rôle de socialisation ou d'intégration du corps social du point de vue des connaissances, valeurs morales et catégories de pensée. La finalité sociale a été assignée à l'éducation depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et particulièrement en 1948, avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (D.U.D.H en sigle) qui a fait de l'éducation un des droits fondamentaux de l'homme. D'après l'article 26 de cette Déclaration, « Tout homme a droit à l'éducation et l'enseignement élémentaire est gratuit et obligatoire ».

Ces dispositions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sont reprises dans les constitutions nationales des Etats membres de l'O.N.U. En R.D.C, la Constitution de mars 2006 dit à son article 43

ce qui suit « toute personne a droit à l'éducation scolaire, l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics ». Ce qui est devenu effectif au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Au niveau international, l'obligation et la gratuité de l'enseignement élémentaire constituent un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à atteindre en 2015.

### **C. Finalité économique**

La finalité économique consiste à préparer les individus à la vie professionnelle et à adapter la formation aux besoins de l'économie. En d'autres termes, la finalité économique consiste à donner aux êtres humains la possibilité d'être plus productifs. La finalité économique de l'éducation a été reconnue en raison : de l'importance des ressources financières mobilisées dans ce secteur et des exigences de l'économie à l'égard du facteur humain.

### **2.6 Formes d'éducation**

Il existe plusieurs formes d'éducation qui permettent aux individus d'acquérir des connaissances, notamment cinq à savoir : l'éducation formelle, l'éducation non formelle, l'éducation informelle, l'éducation indirecte et l'éducation permanente.

#### **A. Education formelle**

L'éducation formelle s'appelle aussi l'éducation scolaire, est une éducation qui se donne dans des établissements d'enseignement maternel, primaire, secondaire, supérieur et universitaire.

#### **B. Education non formelle**

L'éducation non formelle appelée aussi l'éducation extrascolaire, c'est toute activité éducative qui poursuit des objectifs spécifiques d'instruction mais qui est organisée en dehors du système éducatif formel établi.

Par exemple, l'éducation des adultes, la formation au sein de l'entreprise communément appelée formation sur tas, le séminaire professionnel, le stage professionnel etc.

### **C. Education informelle**

L'éducation informelle est une instruction qui résulte d'une situation ou soit c'est la source de l'instruction qui manifeste la volonté délibérée de favoriser l'instruction ou alors c'est le bénéficiaire de l'instruction qui manifeste la volonté de favoriser l'instruction mais pas les deux à la fois.

L'éducation informelle est important moyen d'auto perfectionnement pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'aller à l'école et que l'on appelle les auto-dictâtes. Par exemple, l'assistance aux conférences permet à certains participants d'acquérir des connaissances qu'ils n'avaient pas au départ. L'orateur ne connaît guerre individuellement tous ceux qui sont venus assister à la conférence.

### **D. Education indirecte**

L'éducation indirecte est une instruction qui se donne sans la volonté délibérée ni de la part de la source de l'instruction, ni de la part du bénéficiaire. Dans ce cas précis, l'instruction se fait par l'association des trois éléments à savoir : l'observation, l'imitation et l'émulation sélective.

C'est notamment le cas de l'apprentissage d'une langue étrangère dans un milieu ambiant.

### **E. Education permanente**

L'éducation permanente englobe toutes les formes d'éducation formelle, non formelle, directe et indirecte. Par exemple en lisant un ouvrage, on peut être informé de quelque chose dont on ignorait.

## **2.7 Aperçu du système éducatif congolais**

Le système éducatif peut se définir comme étant la combinaison de différentes formes d'éducation, d'agents, de toutes les procédures d'organisation, ainsi que le système d'enseignement.

### **2.7.1 Structure du Système éducatif**

Le système éducatif national formel de la R.D.C est structuré à trois niveaux, qui sont l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire ainsi que l'enseignement supérieur et universitaire. Il sied notamment de rappeler qu'il existe un autre niveau d'enseignement qui est l'enseignement préscolaire ou maternel, niveau précédant le primaire, accueillant des enfants théoriquement de moins de 5 ans.

- L'enseignement primaire est d'une durée de 6 ans<sup>13</sup> sanctionné par un Certificat d'Ecole Primaire, accordé sur base d'une évaluation des résultats en classe et des notes obtenues à l'Epreuve Nationale de Fin d'Etudes Primaires (ENAFEP), pondérés respectivement à 50% chacune. Théoriquement, l'âge pour ce niveau scolaire va de 6 à 11 ans.
- L'enseignement secondaire comprend également 6 ans mais répartie en deux étapes. La première est de deux ans communément appelée « Cycle d'Orientation », C.O en sigle ; la deuxième étape est de 4 ans, dont la dénomination est « Humanités », avec des filières au sein d'elles, il y a des options. Les élèves qui réussissent au concours national, appelé « Examen d'Etat », obtiennent le Diplôme d'Etat sanctionnant la fin de leurs études secondaires.
- L'enseignement supérieur et universitaire est structuré
  - a. Graduat : trois ans, sanctionné par un diplôme du même nom ;
  - b. Licence : deux ans après le Graduat, sanctionné par un diplôme de licence ;
  - c. DEA ou Master : deux ans (après certains nombres de critères) ;
  - d. Soutenance de thèse de doctorat.

---

<sup>13</sup> Répartit en 6 classes, dont la durée est de 3 trimestres.

### **2.7.2 Administration du Système éducatif**

En République Démocratique du Congo, l'enseignement national<sup>14</sup> est composé de deux catégories d'écoles : les écoles publiques et les écoles privées agréées.

#### **A. Ecoles Publiques**

Dans les écoles publiques, on retrouve les écoles non conventionnées gérées directement par l'Etat, et les écoles conventionnées dont la gestion est assurée par les confessions religieuses signataires de la convention de gestion scolaire avec le gouvernement. Ainsi, dans ce dernier groupe on a (1) les écoles conventionnées catholiques, (2) les écoles conventionnées protestantes, (3) les écoles conventionnées kimbanguistes, (4) les écoles conventionnées islamiques et les écoles conventionnées de l'Armée du Salut. Au niveau national, provincial et local, chacune de ces églises dispose des services de gestion scolaire appelés **Bureau de coordination**.

Les écoles publiques sont financièrement prises en charge par l'Etat, surtout pour ce qui concerne les salaires des enseignants. Et depuis la rentrée scolaire 2019-2020, conformément aux objectifs de développement durable ainsi que la constitution du pays en son article 43, l'enseignement primaire est gratuit sur toute l'étendue du territoire national.

#### **B. Ecoles Privées Agréées**

Ces écoles sont celles qui sont créées par des particuliers (personnes physiques ou morales), et qui sont soumises à la réglementation officielle en matière d'agrément, de programmes d'études, de contrôle et d'évaluation pédagogiques. Elles ne bénéficient d'aucun subside de la part de l'Etat. De ce fait, toutes les charges financières liées à l'activité de l'établissement reposent sur les frais de scolarisations que payent les parents

---

<sup>14</sup> Pour ce travail, nous ne considérons que l'enseignement primaire et secondaire

### **SECTION 3. LIEN ENTRE LA PAUVRETE ET L'EDUCATION**

Ce n'est pas une coïncidence de constater que l'Afrique demeure jusqu'à présent la région la plus pauvre, car elle est dotée d'un système éducatif faible. Parmi les africains, les enfants de milieux défavorisés sont les plus susceptibles de chercher un emploi. Car les revenus familiaux sont insuffisants pour subvenir aux besoins du ménage. Les parents n'ont pas d'autre solution que de leurs utiliser comme facteurs de production en vue d'accroître les revenus. Cette variable « Revenu de chef de ménage » influence également la qualité d'éducation des enfants car un parent ayant un revenu faible ne pourra pas, toute chose restante égale par ailleurs, inscrire son enfant dans une institution de haute qualité d'enseignement et le doter des matériels nécessaires pour son apprentissage.

Or, il est reconnu que l'éducation de qualité est souvent qualifiée de grand égalisateur : elle peut ouvrir la porte à des emplois, des ressources et des compétences dont une famille a besoin non seulement pour survivre, mais aussi pour prospérer. L'accès à l'éducation de qualité et le soutien au bien-être des enfants sont une solution mondialement reconnue au cycle de pauvreté.